

LONGINES EQUITA LYON

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

Jeudi 2 novembre 2023

Journée Bien-Être Équin

QUE DIT LA LOI ?

Village VIP - Hall 4.2
10h - 16h
Accès libre

Animateur Axel Bourdin

10h00

Mot d'accueil de Sylvie Robert, *Présidente GL events Equestrian Sport*

10h15

L'équidé : un être sensible

la qualification juridique de l'équidé

M^e Sophie Andrei, *Avocat au barreau de Lyon*

Actes de maltraitance et conséquences :

comment la loi protège mon cheval ?

M^e Camille Morin, *Avocat au barreau de Marseille*

12h00

PAUSE

14h00

Détenteurs d'équidés :

quelles sont mes obligations ?

Alain Mouret-Lafage, *Directeur territorial IFCE*

14h45

Professionnels de la filière :

quels sont mes outils juridiques ?

M. Patrick de Chesse, *Avocat honoraire*

15h30

CONCLUSION

Déborah Bardou, *Présidente de la commission de la FFE Bien-Être Animal*

Programme sous réserve de modifications

Chaque thématique sera accompagnée de retours d'expérience et d'échanges avec nos invités, parmi lesquels : des gérants de centre équestres, vétérinaires, organisateurs de compétitions équestres, représentants du GHN, cavaliers professionnels, responsables fédéraux.